



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E28694

VALABLE JUSQU'AU 28/03/2024

ÉDITÉ LE 07/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1983
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 30/07/2011
150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 327 114 120 00048

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8000939

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 144657251059

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 144657251059

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : VAGANAY ANDRE SAS

ROUTE DE CHASSE
CHEMIN DEPARTEMENTAL N°12
69360 SOLAIZE

Téléphone : 04 78 46 04 99

Fax :

Portable :

Site Internet : vaganaysas.fr/

E-mail : vaganay.sas@orange.fr

Responsabilité légale :
VAGANAY MARYLENE PRÉSIDENT / VAGANAY ANDRE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 82 Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/03/2023
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	21/03/2023
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	21/03/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	21/03/2023
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure) Mention RGE	16/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.